

Le BPJEPS Spécialité animateur Mention loisirs tous publics est un diplôme de niveau IV (Bac)

Code RNCP : 28557



Les modes d'intervention qu'il/ elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention des maltraitances pour :

- Encadrer tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/ elle met en place un projet ;
- Intervenir notamment auprès d'enfants et de jeunes et peut être amené(e) à diriger un accueil collectif de mineurs ;
- Encadrer des activités de découverte, d'animation et d'éducation ;
- Construire des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage ;
- Accompagner des publics dans la réalisation de leurs projets.

LES PRÉREQUIS

Le/ la candidat(e) doit :

- Justifier d'au moins 12 mois (1607h) d'expérience dans l'animation ;
- Être titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secourisme suivantes :
 - "Prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1) ou "Attestation de formation aux premiers secours" (AFPS) ;
 - "Premiers secours en équipe de niveau 1" (PSE 1) en cours de validité ;
 - "Premiers secours en équipe de niveau 2" (PSE 2) en cours de validité ;
 - "Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence" (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - "Certificat de sauveteur secouriste du travail (STT)" en cours de validité.
- Justifier de l'Attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de vingt-cinq ans ;
- Être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures, le/ la candidat(e) titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante :

- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien, Certificat de qualification professionnelle "animateur périscolaire", Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, Baccalauréat professionnel "service de proximité et vie locale", Baccalauréat professionnel agricole (toute option), Brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option), Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (toute spécialité).

Pour obtenir l'UC3, les candidats doivent fournir le BAFD à jour ou 28 jours d'attestation d'expérience de direction dans les 5 ans précédents la demande : DDJS ou télédéclaration

LES DÉBOUCHÉS

Animateur/ trice tous publics
Directeur/ trice d'accueil collectif de mineurs (ACM)

LES RESULTATS

Depuis 2013 nous maintenons un taux global de validation des dossiers déposés supérieur à 90% et suivons environ 10 candidats par an sur ce titre.

DATES

Les accompagnements se déroulent toute l'année, à votre rythme, car notre approche est entièrement individualisée.

LE COUT / FINANCEMENT

Le tarif de l'accompagnement est de 1990€. L'accompagnement est entièrement individuel, réalisé par un expert de la discipline et de la VAE. Sa durée minimale est de 24 heures réparties sur la période de réalisation. Financement possible via le CPF, Pôle Emploi, l'employeur, la région...

INFORMATIONS, RENSEIGNEMENTS

contacts@axiome-formation.fr
Référent handicap : Pascal G : 06.09.05.27.90